

ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX

Au 31 Décembre 2020

BILAN ACTIF

(Montants en dhs)	31-déc-20			31-déc-19
	Brut	Amortissement	Net	Net
Immobilisations en non-valeur (A)				
Frais préliminaires				
Charges à répartir				
Primes de remboursement des obligations				
Immobilisations incorporelles (B)	45 227 119,14	30 511 371,77	14 715 747,37	11 313 477,37
Immobilisations en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	30 568 700,94	30 511 371,77	57 329,17	20 961,87
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	14 658 418,20		14 658 418,20	11 292 515,50
Immobilisations corporelles (C)	1 457 101 360,57	1 209 540 656,03	247 560 704,54	140 801 494,28
Terrains	4 814 184,20		4 814 184,20	4 814 184,20
Constructions	68 846 849,35	60 903 161,99	7 943 687,36	5 101 773,85
Installations techniques, matériel et outillage	1 175 110 134,11	1 121 548 422,03	53 561 712,08	58 119 585,64
Matériel de transport	16 549 336,88	16 298 724,21	250 612,67	334 325,47
Mobilier de bureau, aménagements divers	12 542 434,94	10 609 567,20	1 932 867,74	936 917,60
Autres immobilisations corporelles	186 418,29	180 780,60	5 637,69	10 862,31
Immobilisations corporelles en cours	179 052 002,80		179 052 002,80	71 483 845,21
Immobilisations financières (D)	444 439 888,72	43 363 539,46	401 076 349,26	421 558 654,42
Prêts immobilisés	940 583,24	447 000,00	493 583,24	615 116,40
Autres créances financières	188 608 498,33	19 968 342,66	168 640 155,67	189 000 927,67
Titres de participation	254 890 807,15	22 948 196,80	231 942 610,35	231 942 610,35
Autres titres immobilisés				
Écart de conversion - Actif (E)				
Diminution des créances immobilisées				
Augmentation des dettes financières				
TOTAL I (A+B+C+D+E)	1 946 768 368,43	1 283 415 567,26	663 352 801,17	573 673 626,07
Stocks (F)	124 571 164,74	15 211 742,41	109 359 422,33	167 358 139,58
Marchandises	708 100,00		708 100,00	867 652,14
Matières et fournitures consommables	107 386 715,83	15 211 742,41	92 174 973,42	122 036 990,32
Produits en cours	150 658,89		150 658,89	247 518,36
Produits intermédiaires et résiduels	4 930 860,60		4 930 860,60	8 702 029,37
Produits finis	11 394 829,42		11 394 829,42	35 503 949,39
Créances de l'actif circulant (G)	513 666 721,43	15 487 512,23	498 179 209,20	462 378 279,93
Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes	1 162 575,40		1 162 575,40	677 328,25
Clients et comptes rattachés	425 285 040,35	15 487 512,23	409 797 528,12	392 106 325,53
Personnel	925 520,94		925 520,94	844 723,67
État	43 367 975,12		43 367 975,12	43 097 363,87
Compte d'associés				
Autres débiteurs	41 950 626,48		41 950 626,48	23 371 705,21
Comptes de régularisation actif	974 983,14		974 983,14	2 280 833,40
Titres et valeurs de placement (H)	200 474,58	85 219,54	115 255,04	15 122 036,84
Écart de conversion-Actif (I)	79 600,00		79 600,00	417 700,00
TOTAL II (F+G+H+I)	638 517 960,75	30 784 474,18	607 733 486,57	645 276 156,35
Trésorerie-Actif	225 750 150,44		225 750 150,44	57 744 361,73
Chèques et valeurs à encaisser	19 789 774,51		19 789 774,51	13 494 898,56
Banques, T G et C C P	205 890 375,93		205 890 375,93	44 179 463,17
Caisses, Régies d'avances et accreditifs	70 000,00		70 000,00	70 000,00
TOTAL III	225 750 150,44		225 750 150,44	57 744 361,73
TOTAL GÉNÉRAL	2 811 036 479,62	1 314 200 041,44	1 496 836 438,18	1 276 694 144,15

BILAN PASSIF

(Montants en dhs)	31-déc-20	31-déc-19
Capitaux propres	759 990 611,93	664 480 334,35
Capital social ou personnel (1)	240 000 000,00	240 000 000,00
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
Capital appelé	240 000 000,00	240 000 000,00
dont versé	240 000 000,00	240 000 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écart de réévaluation		
Réserve légale	24 000 000,00	24 000 000,00
Autres réserves	100 000 000,00	100 000 000,00
Report à nouveau (2)	300 480 334,35	230 435 913,80
Résultats nets en instance d'affectation (2)		
Résultat net de l'exercice (2)	95 510 277,58	70 044 420,55
Total des capitaux propres (A)	759 990 611,93	664 480 334,35
Capitaux propres assimilés (B)		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Dettes de financement (C)	221 823 724,57	96 202 293,83
Emprunts obligataires		
Autres dettes de financement	221 823 724,57	96 202 293,83
Provisions durables pour risques et charges (D)	98 613,00	98 613,00
Provisions pour risques	98 613,00	98 613,00
Provisions pour charges		
Écart de conversion - Passif (E)		
Augmentation de créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement		
TOTAL I (A + B + C + D + E)	981 912 949,50	760 781 241,18
Dettes du passif circulant (F)	379 536 870,01	373 796 966,76
Fournisseurs et comptes rattachés	185 141 313,59	221 305 891,41
Clients créditeurs, avances et acomptes	248 426,59	301 257,01
Personnel	1 553 736,05	1 354 109,48
Organismes sociaux	3 777 720,36	3 434 726,65
État	103 971 936,32	90 516 010,94
Comptes d'associés	34 438 559,67	34 438 600,17
Autres créanciers	50 278 274,29	22 320 944,04
Comptes de régularisation - passif	126 903,14	125 427,06
Autres provisions pour risques et charges (G)	1 423 455,75	1 029 733,89
Écart de conversion Passif (éléments circulants) (H)	109 300,00	54 400,00
TOTAL II (F + G + H)	381 069 625,76	374 881 100,65
TRÉSORERIE PASSIF	133 853 862,92	141 031 802,32
Crédits d'escompte	12 587 564,19	32 594 059,96
Crédits de trésorerie	95 520 899,98	63 838 499,98
Banques de régularisation	25 745 398,75	44 599 242,38
TOTAL III	133 853 862,92	141 031 802,32
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	1 496 836 438,18	1 276 694 144,15

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes)

Nature	Exercice du 1 janvier 2020 au 31 décembre 2020			
	Opérations Propres à l'exercice (1)	Concernant les exercices précédents (2)	Totaux de l'exercice 3= 1 + 2	Totaux de l'exercice précédent
I Produits d'exploitation	904 487 351,25		904 487 351,25	938 248 903,53
Ventes de marchandises (en l'état)	39 855 747,30		39 855 747,30	10 408 575,51
Ventes de biens et services produits	877 060 273,02		877 060 273,02	933 530 432,20
Chiffre d'affaires	916 916 020,32		916 916 020,32	943 939 007,71
Variation de stocks de produits (+ ou -) (1)	-27 977 148,21		-27 977 148,21	-20 268 668,91
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation				
Reprises d'exploitation : transferts de charges	15 548 479,14		15 548 479,14	14 578 564,73
TOTAL I	904 487 351,25		904 487 351,25	938 248 903,53
II Charges d'exploitation	754 597 442,69	57 751,31	754 655 194,00	825 082 059,45
Achats revendus (2) de marchandises	37 178 592,69		37 178 592,69	9 788 107,27
Achats consommés (2) de matières et fournitures	538 224 212,04	10 702,44	538 234 914,48	639 839 187,41
Autres charges externes	71 273 618,69	47 048,87	71 320 667,56	64 469 667,66
Impôts et taxes	9 320 303,78		9 320 303,78	10 401 837,49
Charges de personnel	61 975 654,67		61 975 654,67	59 036 054,42
Autres charges d'exploitation	6 009 216,43		6 009 216,43	6 009 217,43
Dotations d'exploitation	30 615 844,39		30 615 844,39	35 537 987,77
TOTAL II	754 597 442,69	57 751,31	754 655 194,00	825 082 059,45
III RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	149 889 908,56	-57 751,31	149 832 157,25	113 166 844,08
IV Produits financiers	10 404 373,09		10 404 373,09	9 542 746,86
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés				
Gains de change	1 268 245,76		1 268 245,76	1 039 510,89
Intérêts et autres produits financiers	8 718 427,33		8 718 427,33	8 084 964,96
Reprises financières : transferts de charges	417 700,00		417 700,00	418 271,01
TOTAL IV	10 404 373,09		10 404 373,09	9 542 746,86
V Charges financières	16 643 538,12		16 643 538,12	18 248 599,05
Charges d'intérêts	13 715 886,51		13 715 886,51	16 806 647,66
Pertes de change	2 150 291,07		2 150 291,07	449 808,52
Autres charges financières	690 978,74		690 978,74	574 442,87
Dotations financières	86 381,80		86 381,80	417 700,00
TOTAL V	16 643 538,12		16 643 538,12	18 248 599,05
VI RÉSULTAT FINANCIER (IV - V)	-6 239 165,03		-6 239 165,03	-8 705 852,19
VII RÉSULTAT COURANT (III + VI)	143 650 743,53	-57 751,31	143 592 992,22	104 460 991,89
VIII PRODUITS NON COURANTS	10 847 537,78		10 847 537,78	44 252 205,69
Produits de cessions d'immobilisations	10 235 503,89		10 235 503,89	41 823 600,36
Subvention d'équilibre				
Reprises sur subventions d'investissement				
Autres produits non courants				
Reprises non courantes : transferts de charges	612 033,89		612 033,89	2 428 605,33
TOTAL VIII	10 847 537,78		10 847 537,78	44 252 205,69
IX CHARGES NON COURANTES	12 303 166,42		12 303 166,42	43 520 429,97
Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées	10 122 879,21		10 122 879,21	41 802 332,25
Subventions accordées				
Autres charges non courantes	836 431,46		836 431,46	1 106 063,83
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	1 343 855,75		1 343 855,75	612 033,89
TOTAL IX	12 303 166,42		12 303 166,42	43 520 429,97
X RÉSULTAT NON COURANT (VIII - IX)	-1 455 628,64		-1 455 628,64	731 775,72
XI RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII - X)	142 195 114,89	-57 751,31	142 137 363,58	105 192 767,61
XII IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	46 627 086,00		46 627 086,00	35 148 347,06
XIII RÉSULTAT NET (XI - XII)	95 568 028,89	-57 751,31	95 510 277,58	70 044 420,55
XIV TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)	925 739 262,12		925 739 262,12	992 043 856,08
XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)	830 171 233,23	57 751,31	830 228 984,54	921 999 435,53
XVI RÉSULTAT NET (total des Produits - total des Charges)	95 568 028,89	-57 751,31	95 510 277,58	70 044 420,55

Les commentaires des résultats au titre de l'exercice 2020 ont été publiés dans le communiqué de presse du 29 Mars 2021. Le Rapport Financier annuel est mis à votre disposition, à partir du 30 avril 2021 sur le site internet de SNEP à l'adresse suivante : www.snep.ma/Infos-Financières



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Au 31 Décembre 2020

BILAN ACTIF

(Montants en milliers de dhs)	31-déc-20	31-déc-19
Actif immobilisé	640 594	554 946
Ecart d'acquisition	47 038	56 446
Immobilisations incorporelles	14 716	11 313
Immobilisations corporelles	325 190	209 919
Immobilisations financières	169 233	189 715
Titres mis en équivalence	84 417	87 553
Actif circulant	826 409	702 604
Stocks et en cours	109 359	167 358
Clients et comptes rattachés	402 802	392 106
Impôts différés actifs	-	-
Autres créances et comptes de régularisation	88 382	70 272
Valeurs mobilières de placement	115	15 122
Disponibilités	225 750	57 744
TOTAL DE L'ACTIF	1 467 003	1 257 549

BILAN PASSIF

(Montants en milliers de dhs)	31-déc-20	31-déc-19
Capitaux propres		
Capital	240 000	240 000
Réserves consolidées	351 676	294 530
Résultats consolidés	80 271	57 145
Capitaux propres part du Groupe	671 947	591 676
Intérêts minoritaires	-	-
Total Capitaux propres	671 947	591 676
Passifs à long terme	316 758	157 559
Dettes financières à long terme	316 659	157 460
Subvention reçue	-	-
Provisions pour risques et charges	99	99
Passif circulant	478 298	508 314
Fournisseurs et comptes rattachés	185 141	221 306
Autres dettes et comptes de régularisation	153 805	139 244
Impôts différés passifs	5 497	6 733
Trésorerie passif	133 854	141 032
TOTAL DU PASSIF	1 467 003	1 257 549

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes)

(Montants en milliers de dhs)	31-déc-20	31-déc-19
Chiffre d'affaires	916 916	943 939
Variation de stocks de produits	-27 977	-20 269
Autres produits d'exploitation	15 548	14 579
Achats consommés	-575 414	-649 627
Charges externes	-60 572	-48 390
Charges de personnel	-61 976	-59 036
Autres charges d'exploitation	-6 009	-6 009
Impôts et taxes	-9 320	-10 402
Dotations d'exploitation	-43 023	-47 070
Résultat d'exploitation	148 174	117 715
Charges et produits financiers	-8 513	-11 086
Résultat courant des entreprises intégrées	139 662	106 629
Charges et produits non courants	-1 456	-1 697
Impôts sur les résultats	-45 391	-35 054
Impact changement du taux d'IS sur exercices antérieurs	-	-
Résultat net des entreprises intégrées	92 815	69 878
Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	-3 136	-3 325
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-9 408	-9 408
Résultat net de l'ensemble consolidé	80 271	57 145
Intérêts minoritaires	-	-
Résultat net (Part du groupe)	80 271	57 145
Résultat par action (en DH)	33,45	23,81



Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse, ci-joints, de la **SOCIÉTÉ NATIONALE D'ELECTROLYSE ET DE PETROCHIMIE « SNEP » S.A** comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 759 990 611,93 MAD dirhams dont un bénéfice net de 95 510 277,58 dirhams. Ces états de synthèse ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 25 mars 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de la pandémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société la **SOCIÉTÉ NATIONALE D'ELECTROLYSE ET DE PETROCHIMIE « SNEP » S.A** au 31 décembre 2020 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Rapport de gestion

Nous nous sommes assurés de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société, prévue par la loi.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Questions clés identifiées	Notre réponse
<p>Au 31 décembre 2020, les titres de participation sont inscrits au bilan pour un montant brut de 254 891 KMAD, dépréciés à hauteur de 22 948 KMAD. Les créances rattachées à ces titres de participation sont enregistrées pour un montant brut de 171 476 KMAD et dépréciées à hauteur de 26 017 KMAD. Ces créances sont comptabilisées au niveau des rubriques « Créances immobilisées », « Clients et comptes rattachés » et « Autres débiteurs ».</p> <p>Comme indiqué dans l'état A1 de l'ETIC, les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. A la clôture, ils sont évalués à la valeur actuelle estimée en fonction de la quote-part dans la situation nette ou de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est estimée principalement sur la base de la méthode des flux futurs actualisés. L'estimation des flux futurs requiert des jugements importants de la Direction, notamment sur le choix des éléments à considérer selon les participations concernées.</p> <p>Les créances rattachées sont appréciées en conséquence suivant les performances financières des participations et leur capacité d'honorer leurs engagements.</p> <p>Dans ce contexte, nous avons considéré l'évaluation des titres de participation et des créances qui leur sont rattachées comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Nos travaux ont consisté à examiner le processus d'évaluation des titres de participations et des créances rattachées ainsi que des éléments chiffrés utilisés. Nos travaux ont consisté notamment à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Examiner la cohérence des données et des hypothèses sur lesquelles se fonde l'évaluation des titres de participation, - Tester, sur la base des méthodes appropriées l'exactitude des calculs effectués par la société, - Examiner sur la base des analyses obtenues, l'existence éventuelle de risque additionnel non provisionné lié à ces actifs, - Analyser le caractère recouvrable des créances rattachées à ces participations au regard des informations disponibles.

Casablanca, le 27 avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Audit



Sakina Bensouda Korachi
Associée

Coopers Audit Maroc



Abdelaziz Almechatt
Associé



Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la **SOCIÉTÉ NATIONALE D'ELECTROLYSE ET DE PETROCHIMIE (SNEP) S.A.**, et de ses filiales (Groupe SNEP), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2020, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 671 947 milliers de dirhams dont un bénéfice net consolidé de 80 271 milliers de dirhams. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 25 mars 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de la pandémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2020, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

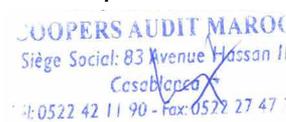
Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 27 avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Audit

Coopers Audit Maroc

Sakina Bensouda Korachi
Associée

Abdelaziz Almechatt
Associé

Questions clés identifiées	Notre réponse
<p>Au 31 décembre 2020, les titres mis en équivalence et l'écart d'acquisition s'élevaient respectivement à 84 417 KMAD et 47 038 KMAD. Les créances rattachées aux titres de participation sont enregistrées pour un montant brut de 171 476 KMAD et dépréciées à hauteur de 26 017 KMAD. Ces créances sont comptabilisées au niveau des rubriques « Immobilisations Financières », « Clients et comptes rattachés » et « Autres créances et comptes de régularisation ».</p> <p>Comme indiqué dans les notes 3.1.7 et 3.1.15 de l'ETIC, conformément aux règles de consolidation en vigueur, les titres mis en équivalence sont évalués à la date de chaque clôture, à la quote-part des capitaux propres retraités. L'écart d'acquisition fait l'objet d'un amortissement en fonction de la nature de la société acquise, des objectifs fixés de l'acquisition ainsi que des avantages procurés. Dès lors que des changements significatifs défavorables sont intervenus par rapport aux objectifs initialement fixés à la date d'acquisition des titres, un test de dépréciation qui se fonde sur la valeur recouvrable des actifs concernés est effectué.</p> <p>La valeur recouvrable pour le Groupe correspond à la valeur d'utilité qui est déterminée en se basant sur la valeur actuelle des flux de trésorerie attendus sur la base des jugements et estimations de la part du management.</p> <p>Les créances rattachées sont appréciées suivant les performances financières des participations et leur capacité d'honorer leurs engagements.</p> <p>Dans ce contexte, nous avons considéré l'évaluation des titres mis en équivalence, de l'écart d'acquisition et des créances qui leur sont rattachées comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Nos travaux ont consisté à examiner le processus d'évaluation des titres mis en équivalence, de l'écart d'acquisition, des créances rattachées ainsi que des éléments chiffrés utilisés.</p> <p>Nos travaux ont consisté notamment à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Examiner la cohérence des données et des hypothèses sur lesquelles se fondent l'évaluation des titres mis en équivalence et de l'écart d'acquisition, - Tester, sur la base des méthodes appropriées, l'exactitude des calculs effectués par la société, - Analyser le caractère recouvrable des créances rattachées à ces titres au regard des informations disponibles.

